



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
24 février 2015
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Commission du commerce et du développement

Réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce,

les services et le développement

Troisième session

Genève, 11-13 mai 2015

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Services, développement et commerce: aspects réglementaires et institutionnels.
4. Adoption du rapport de la réunion.

II. Annotations

Point 1

Élection du Bureau

1. Les experts sont invités à élire un président et un vice-président-rapporteur.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion d'experts figure dans la section I ci-dessus. Un programme détaillé sera disponible une semaine avant la réunion.

Documentation

TD/B/C.I/MEM.4/7 Ordre du jour provisoire annoté

GE.15-03468 (F) 040315 040315



* 1 5 0 3 4 6 8 *

Merci de recycler



Point 3

Services, développement et commerce: aspects réglementaires et institutionnels

3. La réunion d'experts pluriannuelle est convoquée en application de la décision prise par le Conseil du commerce et du développement à sa cinquante-sixième réunion directive, les 3 et 4 décembre 2012. L'objectif de la présente réunion d'experts est de déterminer les pratiques les mieux adaptées en ce qui concerne l'élaboration des politiques, la réglementation, les institutions et les négociations commerciales, afin de favoriser des interactions équilibrées entre les services, le développement et le commerce, y compris en renforçant la réglementation des services nationaux. Cet objectif sera atteint au moyen d'échanges sur l'expérience acquise et les enseignements qui en ont été tirés en vue d'aider les pays en développement, notamment les pays les moins avancés et les pays en transition, à mettre en place et à consolider leurs cadres réglementaires et institutionnels et leurs mécanismes de coopération pour développer leur offre de services et leurs capacités commerciales ainsi que l'efficacité et la compétitivité de leur secteur des services.

4. Afin de traiter les aspects réglementaires et institutionnels du développement du secteur des services, en particulier du secteur des services d'infrastructure, les travaux de la session s'appuieront sur les débats et les recommandations des précédentes sessions de la réunion d'experts pluriannuelle organisées entre 2009 et 2012, ainsi que des première et deuxième sessions de la présente réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce, les services et le développement. Les experts participant à cette troisième session s'efforceront d'examiner les éléments susceptibles d'être utilisés pour la préparation d'une boîte à outils des meilleures pratiques, d'où les pays en développement pourraient tirer des informations applicables à leur situation et qui les aideraient à renforcer l'efficacité et l'efficience de leurs réglementations et de leurs institutions. L'économie et le commerce des services pourraient ainsi faciliter la réalisation des objectifs de développement durable dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015.

5. Le secteur des services joue de fait un rôle essentiel dans le bon fonctionnement de toute économie ainsi que dans le renforcement des capacités productives et de la compétitivité. La qualité des politiques, des réglementations et des cadres institutionnels est le facteur clef des résultats de ce secteur et est déterminante pour tirer parti de son développement. L'élaboration de cadres réglementaires et institutionnels appropriés, les mieux adaptés possible à la situation et aux priorités nationales, est un enjeu de premier plan pour les gouvernements. Ce processus devrait débiter par une évaluation des résultats du secteur des services ainsi que des cadres réglementaires et institutionnels qui conditionnent ces résultats. Les examens de la politique des services menés par la CNUCED ont fourni des boîtes à outils utiles pour aider les pays à relever ce défi et à élaborer une panoplie de mesures appropriée visant à améliorer les résultats du secteur des services, à accroître la diversification des exportations et à stimuler la transformation structurelle. Des enseignements peuvent être tirés d'expériences nationales pour identifier les meilleures pratiques et mettre à profit l'économie et le commerce des services dans le but de parvenir au développement durable.

6. Pour faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note thématique. En outre, les experts sont invités à rédiger des études de cas sur le thème de la réunion, qui seront distribuées aux participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Documentation

TD/B/C.I/MEM.4/8

Services, développement et commerce: aspects réglementaires et institutionnels

Point 4

Adoption du rapport de la réunion

7. Le rapport de la réunion d'experts sera soumis à la Commission du commerce et du développement à sa prochaine session. Les participants voudront sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la réunion.

Contribution des experts

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves notes (5 à 12 pages environ) en tant que contribution aux travaux de la réunion. Ces documents seront distribués aux participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles ils auront été reçus. Ils doivent être communiqués à l'avance au secrétariat de la CNUCED et être adressés à M^{me} Mina Mashayekhi et M. Aurangzeb Butt, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse; télécopieur: +41 22 917 0044; courriel: mina.mashayekhi@unctad.org et aurangzeb.butt@unctad.org .
